

Aqua Domitia

4^{ème} réunion thématique :

Les autres solutions

La séance est ouverte à 18 heures 10.

Introduction

Raymond COUDERC, Maire de Béziers, se réjouit du débat à la fois en tant que maire d'une ville où l'approvisionnement en eau est problématique depuis les origines et en tant que géographe. Les solutions au problème de l'eau sont souvent coûteuses et peuvent produire des effets pervers, aussi le débat public s'avère-t-il essentiel.

Philippe MARZOLF, Président de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), rappelle que le maître d'ouvrage d'Aqua Domitia, BRL, a saisi la Commission Nationale du Débat Public en application de la loi de février 2002. Au cours du premier semestre 2011, la CPDP a rencontré 80 acteurs et tenu une consultation sur Internet afin d'en arrêter les principales orientations.

Le débat public en cours de septembre à décembre 2011 vise à la fois l'information du public et l'échange. En plus des treize réunions publiques, le site Internet www.debatpublic-aquadomitia.org permet d'accéder à tous les documents diffusés et de s'exprimer. Six réunions territoriales se tiendront également. Les jeunes ont été impliqués dans la démarche, en particulier les étudiants de Polytech Montpellier et les élèves des lycées 21. Enfin, un atelier composé d'une vingtaine d'experts de la région a été réuni.

Le débat public respecte des principes de transparence, d'équivalence et d'argumentation. La CPDP restera neutre durant tout son déroulé puis en tirera un compte-rendu, sur lequel le maître d'ouvrage s'appuiera pour prendre sa décision.

Une vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projetée.

Christian BOUILLE, Vice-Président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, s'étonne de la faible participation aux séances du débat mais se félicite de l'implication des jeunes.

Depuis 2004, le Conseil régional a mis en place une politique de l'eau volontariste et efficace, poursuivant trois objectifs :

- donner à chaque Languedocien de l'eau de qualité et en quantité suffisante en tenant compte de l'évolution démographique régionale ;
- lutter contre le réchauffement climatique ;
- lutter contre les inondations, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région.

L'étude prospective lancée en 2005 a examiné toutes les solutions au problème de l'eau, des économies d'eau aux autres ressources, en passant par une meilleure exploitation des ressources locales.

La Région a fait des économies d'eau sa priorité. En 2020, le rendement des réseaux devra atteindre 70 % dans l'Aude et 75 % dans l'Hérault. Les usages domestiques devront diminuer de 10 %. Le recours au goutte-à-goutte et aux réseaux sous pression sera encouragé dans l'agriculture. Enfin, il conviendra de trouver des solutions pour les espaces verts. L'économie visée est de 40 millions de mètres cubes, et Aqua Domitia apportera 20 millions de mètres cubes.

Les ressources locales sont souvent limitées et la directive européenne de l'Eau impose des débits d'étiage minimaux. Il existe néanmoins des ressources potentielles en région. La réutilisation des eaux usées s'avère intéressante mais reste limitée à certains usages. Quant au dessalement, la France y demeure réticente.

La politique de la Région n'oppose pas les solutions, mais les combine. Les ressources locales ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins dans le respect des milieux aquatiques, et Aqua Domitia les complétera.

Première table ronde **Les ressources connues et potentielles**

I. Complémentarité des ressources en eau en Languedoc-Roussillon

Paul CHEMIN, hydrogéologue à la DREAL Languedoc-Roussillon, présente les caractéristiques de la région. L'eau est abondante en hiver et rare en été, mais la géologie favorise son stockage saisonnier. Par ailleurs, l'ensemble des ressources sont interdépendantes.

Les prélèvements dans ces ressources prennent la forme de prises d'eau en rivière, de forages en eau souterraine, de barrages et de retenues de substitution. Il convient également de mentionner les retours partiels au milieu (rejets de stations d'épuration et retours des usages agricoles) et les nombreux transferts entre bassins.

Une contrainte majeure réside dans la nécessité de maintenir un débit minimal, pour assurer la préservation des milieux comme la qualité de l'eau. La directive-cadre sur l'eau impose en outre un bon état et une non-dégradation des eaux. Par ailleurs, le Code de l'environnement encadre une gestion équilibrée de l'eau. Les SDAGE constituent en outre des outils de planification et de gestion à caractère réglementaire.

Le SDAGE Rhône-Méditerranée considère que la région rencontre un réel problème de gestion quantitative. L'intervenant appelle de ses vœux une maîtrise de la ressource, une amélioration des connaissances, des plans de ressources concertés sur chaque bassin-versant, une concertation entre les SAGE des bassins versants et des économies d'eau.

II. Réflexion sur les alternatives à Aqua Domitia

Thierry RUF, géographe à l'IRD, rappelle avant tout que la plupart des transferts interbassins effectués autour de la Méditerranée ont coupé les plaines littorales de leurs amonts, créant un accaparement des ressources, des inégalités sociales et un recours excessif aux eaux souterraines.

Aqua Domitia se situe dans une histoire de décisions, notamment le projet historique de grand canal du Rhône et l'étude Aqua 2020. Le manque de débat sur son tracé est toutefois à souligner. Par ailleurs, Aqua 2020 n'apporte aucune donnée sur la ressource globale en eau. 5 milliards de mètres cubes circulent dans les rivières et nappes de la région, face à un besoin de 600 millions. Il apparaît donc plus utile de ralentir l'eau présente dans son trajet vers la mer et de limiter les besoins, que d'apporter davantage d'eau.

A cet égard, le besoin supplémentaire en eau potable est estimé à 64 millions de mètres cubes, mais sans bilan par bassin. La diminution des surfaces cultivées retire en outre un argument à la construction d'Aqua Domitia. Enfin, BRL se trouve dans une situation paradoxale puisqu'il est à la fois aménageur public et vendeur d'eau.

De manière plus générale, des mécanismes contradictoires jouent, en particulier entre la régulation des SAGE et les entreprises privées de distribution – ces dernières restant très discrètes dans le débat actuel.

Des alternatives à Aqua Domitia sont possibles. Ainsi, les consommations familiales sont deux fois supérieures au raisonnable mais la Région ne souhaite les réduire que de 10 %. La délégation du service public de l'eau ne favorise pas l'optimisation du réseau, comme en attestent les importantes fuites et la facturation de consommations inexplicables. Dans l'agriculture, un système plus participatif pourrait permettre de gérer l'irrigation au niveau des territoires. Enfin, il convient de travailler sur le rôle des stocks tampons dans les karsts.

Dans ce contexte, il semblerait opportun que la Région organise un Parlement régional de l'Eau. Thierry RUF en appelle donc à un moratoire et à l'organisation d'états généraux sur le sujet.

III. Eaux superficielles sur le tracé d'Aqua Domitia

Michel DESBORDES, hydrologue à l'Université de Montpellier 2, indique que les précipitations affichent une moyenne de 600 à 700 mm par an sur le tracé d'Aqua Domitia, avec une distribution très variable dans le temps et dans l'espace. Ce phénomène explique les cultures traditionnelles du territoire.

Le nombre annuel de jours de pluie est faible et ces pluies souvent intenses. Cette ressource est donc difficile à capter et rejoint rapidement la mer. Le stockage en surface est également confronté à une évaporation et une évapotranspiration importantes. A terme, la région pourrait devenir semi-aride.

Les retenues collinaires permettent aux agriculteurs de capter les eaux de ruissellement pour l'irrigation. Toutefois, cette eau n'est plus disponible pour les autres systèmes d'aval. Cette pratique pose en outre des problèmes pour la biodiversité et la faible étanchéité des retenues génère une surcharge des nappes phréatiques. Enfin, elles sont très coûteuses.

IV. Restitution des travaux de l'atelier des experts hydrogéologues sur les ressources en eau souterraine sur le tracé d'Aqua Domitia.

Paul CHEMIN rappelle que les eaux souterraines fournissent 90 % de l'eau potable en Languedoc-Roussillon. En lien étroit avec les écoulements de surface, elles sont bien réparties sur le territoire et bénéficient d'une géologie favorable.

Aqua 2020 a peu abordé l'avenir de cette ressource. L'atelier d'experts a donc listé les études disponibles et proposé une synthèse sur l'état des connaissances. Les marges de manœuvre apparaissent limitées.

Les experts estiment à 16 millions de mètres cubes le potentiel des ressources, pour l'essentiel en aquifères karstiques. Toutefois, les connaissances manquent et des études complémentaires s'imposent.

L'atelier porte une alerte sur divers risques :

- l'abandon de ressources souterraines bien réparties au profit d'une ressource unique ;
- l'impact de l'eau du Rhône sur la qualité des sols et eaux souterraines ;
- l'abandon des actions de préservation et de reconquête de la qualité des eaux souterraines ;

- un recours accru aux forages privés.

Les eaux souterraines doivent rester une ressource essentielle, mais dans le cadre d'une gestion équilibrée soucieuse des milieux en aval. Par ailleurs, il convient de ne pas oublier dans l'analyse les territoires situés en dehors d'Aqua Domitia.

Débat avec le public

Jacques CORNET, hydrogéologue, fait savoir que les cartes des pluies efficaces du BRGM distinguent les eaux qui ruissellent de celles qui pénètrent dans les nappes, déduction faite de l'évaporation.

Il juge ensuite possible de stocker dans les nappes à partir des eaux de rivière en hiver sans gêne pour les milieux aquatiques, ou encore d'utiliser d'anciennes carrières.

Agnès GIZARD-CARLIN, Europe Ecologie Les Verts, souhaite savoir s'il est envisagé de relancer certaines cultures traditionnelles du territoire (amandier, châne-liège), dont les racines jouent un rôle essentiel dans la pénétration de l'eau.

Michel DESBORDES explique que l'arboriculture souffre d'un manque de débouchés et a subi plusieurs épisodes de gel. Quant au blé dur, il est confronté à la concurrence d'autres pays. Les incitations européennes ont fortement joué dans les orientations agricoles régionales.

Philippe MARZOLF rappelle que le débat du 3 novembre sera consacré aux questions agricoles.

Raymond COUDERC assure que l'effort de préservation des nappes reste soutenu, voire accru dans le Biterrois. Des dispositifs de sécurisation ont ainsi été installés autour de l'Astien.

Etienne DRESSAYRE, responsable des études Aqua Domitia au sein de BRL, pointe dans les documents fournis des bilans sur les ressources et besoins, à l'échelle du projet mais aussi de chaque territoire. Les besoins seront couverts à 40 % par Aqua Domitia, 40 % par les ressources locales et 20 % par des économies d'eau.

Claude CALAS, Président du Syndicat de Gestion de la Nappe astienne, insiste sur la nécessité de ressources complémentaires pour préserver cette nappe et attend avec impatience le lancement d'Aqua Domitia.

Etienne DRESSAYRE fait observer que les grands barrages permettant de retenir l'eau s'avèrent désormais difficiles à construire pour des raisons réglementaires, foncières, sociales et environnementales. Quant aux retenues collinaires, leur portée demeure locale.

Michel BROUSSE, Vice-Président du Conseil général de l'Aude, assure considérer les ressources souterraines comme un bien patrimonial. Aqua Domitia ne vise pas à les abandonner mais à les sécuriser en diversifiant les ressources. D'autres équipements sont envisageables, mais leur coût pose question. Aqua Domitia permettra de surcroît de maintenir une agriculture en dépit des contraintes que fait peser sur elle l'économie mondialisée.

Paul CHEMIN ajoute que les experts souhaitent à la fois la poursuite de l'exploitation des ressources souterraines, leur préservation et la recherche de nouvelles ressources.

Jean-Claude FAVIER, association Eau Secours 34, note une contradiction entre le film diffusé, arguant d'une pluviométrie en baisse dans les années à venir, et les propos d'un géologue lors du précédent débat, estimant que toute prévision était impossible.

Michel DESBORDES répond que le GIEC annonce pour le bassin méditerranéen une baisse de 6 % à 10 % des précipitations et de 40 % à 50 % des étiages.

Thierry RUF avance que ce point de vue n'est pas partagé par tous. La seule certitude réside dans la plus grande violence des événements.

Deuxième table ronde Les économies d'eau

I. Politique générale du Département en faveur des économies d'eau

Monique PETARD, Vice-Présidente du Conseil général déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'Agenda 21, considère que la meilleure ressource reste celle qui est économisée.

Le département accueille chaque année 10 000 nouveaux habitants et sa population double en période estivale. Ses deux ressources économiques principales, l'agriculture et le tourisme, coïncident en outre l'été. Enfin, ce territoire est confronté comme d'autre au réchauffement climatique. A l'horizon 2020, 30 millions de mètres cubes lui feront défaut.

Le Plan stratégique d'aménagement du territoire de 2005 a instauré un Observatoire de l'eau. Il vise également à sécuriser l'alimentation en eau potable par la recherche de nouvelles ressources, protéger les captages et diversifier les sources d'approvisionnement.

Sébastien FOREST, Directeur du pôle Environnement Eau, Conseil général de l'Hérault, rappelle que le lac du Salagou a été conçu pour lutter contre les crues et participer à l'irrigation il y a 42 ans. Si le développement agricole souhaité ne s'est pas réalisé, d'autres usages, notamment touristiques, sont apparus. Son exploitation actuelle repose sur une restitution de 500 l/s. Il est envisagé de la faire passer à 750 l/s en période d'étiage.

Monique PETARD précise qu'une concertation est en cours avec les riverains, qui redoutent l'effet d'une baisse de cote sur le tourisme et le classement Grand Site. Cette expérimentation durera quatre ans.

Le Département lutte également contre le gaspillage, en aidant les communes à fiabiliser leur réseau à 75 %. Depuis vingt ans, les structures de bassin-versant ont noué des contrats et développé une véritable culture de gestion, couvrant l'ensemble du département. Des échanges ont également lieu avec l'Italie et l'Espagne, par exemple dans le cadre du projet WAT sur la récupération des eaux de pluie. Enfin, une étude sur le lien entre la taille des parcelles et la consommation d'eau conduit le Département à encourager la mutualisation de certains espaces.

II. Les économies d'eau

Maryse ARDITI, Présidente de l'association ECCLA (Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois), observe que le dossier BRL fonctionne par l'offre et non par la demande. Par ailleurs, si les économies en eau potable sont estimées à 10 %, de manière forfaitaire, les économies en eau agricole ne sont pas évoquées. Quant au taux de rendement visé pour les réseaux, il est de 70 %, ce qui suppose 30 % de pertes.

Il apparaît inacceptable que la région compte 22 golfs au regard de son climat et du faible nombre de bénéficiaires. De même, la multiplication des piscines individuelles pose question.

Maryse ARDITI expose ensuite ses demandes :

- La logique actuelle de facturation de l'eau devrait être inversée, afin que les premiers mètres cubes, indispensables, soient plus abordables et les suivants plus chers.
- Les eaux grises, issues des stations d'épuration, pourraient être utilisées pour l'agriculture après un traitement complémentaire, les stations produisant un volume d'eau important durant la période touristique, qui correspond à la période d'étiage.
- L'ambition d'étanchéité des réseaux doit être accrue. Narbonne a prouvé que des taux largement supérieurs à 70 % pouvaient être atteints. Les coûts de ces travaux pourraient être supportés par les économies réalisées en renonçant à Aqua Domitia.
- Une étude aussi poussée que celle d'Aqua Domitia doit être lancée sur les économies d'eau avant toute décision sur ce projet.

III. Réduction des fuites sur le réseau d'alimentation en eau potable

Florence FUCHS-JESSIEN, Directrice de l'eau et de l'assainissement à Montpellier Agglomération, indique que la réduction des fuites sur le réseau répond à des enjeux :

- environnementaux, visant à réduire la pression sur les ressources ;
- législatifs, en lien avec la loi Grenelle 2 créant des objectifs de rendement pour les réseaux ;
- économiques, car le service public de l'eau doit présenter un budget équilibré et les coûts fixes de production participent marginalement à une facturation basée sur des mètres cubes.

L'alimentation de l'Agglomération mêle l'eau de la Concession régionale du Bas Rhône et l'eau karstique du Lez. Le volume puisé dans le fleuve reste stable en dépit d'une croissance démographique considérable, grâce à une baisse de la consommation.

Le réseau affiche un rendement de 80 % à Montpellier. 104 appareils de comptage ont été installés et, le cas échéant, des équipes interviennent en moins de 48 heures. Les contrats des exploitants prévoient de surcroît des objectifs de performance annuels assortis de pénalités.

Débat avec le public

Claude ALLET, BRL, signale que 90 % des bornes agricoles de BRL ont été utilisées durant cinq années consécutives. Elles participent d'une agriculture de proximité, essentielle dans le contexte économique et environnemental actuel.

L'objectif de rendement de 70 % sur les réseaux est évidemment minimal et tient compte des disparités de densité entre les communes. Un investissement moyen de 37 centimes/m³ sera nécessaire pour atteindre cet objectif. Il s'avère donc complémentaire d'Aqua Domitia, et d'un coût au m³ comparable.

Philippe JOBARD, enseignant en hydraulique en Lozère, demande si le mode de gestion de l'eau influe sur la qualité de la recherche des fuites.

Florence FUCHS-JESSIEN estime que cette qualité dépend avant tout des moyens mis à disposition. Montpellier se trouve actuellement en délégation jusqu'en 2014.

Christian VALETTE, Vice-Président de Montpellier Agglomération, constate que l'objectif de rendement de 70 % impliquera un effort conséquent pour certains réseaux, mais souhaite que les réseaux déjà plus performants le restent. La télé-relève devrait contribuer à une amélioration globale.

L'Agglomération a acquis la compétence Eau à l'unanimité. Certaines communes en régie bénéficiaient de prix inférieurs, mais leur réseau n'était performant qu'à 50 % et d'importants investissements de rattrapage s'imposaient. Par ailleurs, l'Agglomération a harmonisé le prix de l'eau pour le rendre plus progressif, donc plus juste mais aussi plus dissuasif.

Céline HUGODOT, Directrice de l'ASA du Canal de Gignac, présente le projet de réduction des fuites sur ce canal. Depuis les années 1990, des actions ont été menées pour pérenniser l'ouvrage, dans un contexte de contestation du droit d'eau. Grâce à des nouvelles capacités financières, ce projet s'intéresse désormais à la modernisation de l'irrigation. Des démarches de sensibilisation sont menées sur le territoire, ainsi qu'une aide de 40 % proposée aux agriculteurs installant un goutte-à-goutte. Ce dispositif pourrait permettre une économie de 20 millions de mètres cubes.

Jean-Claude BOUCHET, Eau Secours 34, estime, comme Henry Kissinger, que « *la mondialisation n'est que le nouveau nom de la politique hégémonique américaine* ».

Il s'étonne ensuite que l'association CARI n'ait pas été conviée. Elle développe l'agriculture dans les zones désertiques et a été autorisée par le Conseil général à expérimenter de l'agroforesterie, qui retient particulièrement bien l'eau. Il convient au passage de rappeler que le maïs, issu d'Amérique, était initialement cultivé avec peu d'eau. Les semences des grands industriels s'avèrent peu économes.

Jean-Claude BOUCHET déplore l'utilisation de terres plates, près de Clermont-l'Hérault, pour créer un centre de stockage. Il regrette également que BRL se substitue aux communes pour réaliser de l'achat de terres.

Henri CAVALIER, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, juge essentiel le projet Aqua Domitia, qui permettra de lutter contre la sécheresse et les incendies.

Michel BROUSSE répète que plusieurs solutions seront mêlées pour favoriser la diversification et le développement en proximité de l'agriculture.

Troisième table ronde

Les autres ressources

I. Substitut à l'eau potable pour les usages non alimentaires

Marielle MONTGINOUL, chargée de recherche au CEMAGREF, explique que les eaux grises désignent les eaux domestiques de lavage, réutilisées pour alimenter les chasses d'eau et l'arrosage. Leur utilisation, de même que celle des eaux de pluie, reste peu répandue mais pourrait se développer sous l'effet d'une incitation (crédit d'impôt ou obligation), de la position géographique, de l'accessibilité à la ressource et de la perception entourant leur qualité.

L'utilisation de ces eaux permet de diminuer la facture des ménages, mais l'investissement initial est parfois élevé pour une rentabilité tardive.

Grâce à la diminution des consommations, les communes peuvent limiter leurs infrastructures et réduire les coûts de distribution. Toutefois le service d'assainissement peut souffrir d'un déficit de recettes.

Enfin, ces solutions permettent de limiter le risque d'inondation et la tension sur la ressource. Elles ne suscitent pas systématiquement une surconsommation et peuvent avoir des vertus pédagogiques.

II. Point de vue d'un économiste

Daniel RINAUDO, chercheur en économie au BRGM, présente un comparatif des différentes solutions envisageables, basé sur le coût du mètre cube en période de tension.

La distribution de kits hydro-économiques aux ménages et l'amélioration des rendements apparaissent prioritaires, avec un coût inférieur à 55 centimes/m³. La mobilisation des ressources s'avère plus chère. Quant aux mesures d'économie d'eau, elles sont très coûteuses et l'Agence de l'Eau ne les finance pas. Elles revêtent toutefois une dimension pédagogique.

En l'absence de grand réseau interconnecté, ces moyennes recouvrent des territoires très hétérogènes et appellent un affinement. Ainsi, les économies d'eau permettraient un gain net dans un quart des communes.

Parmi les alternatives, l'abaissement du niveau de l'eau du Salagou ne devrait pas poser un problème majeur. La recherche d'eaux souterraines coûte cher, mais elle donne accès à un stock infini et de grande qualité.

BRL a mené des études techniques poussées, mais il est regrettable que le même travail n'ait pas été mené au plan économique. De plus, il aurait été intéressant de connaître l'avis des Commissions locales de l'eau, qui sous-tend la légitimité politique de ce projet.

III. Le dessalement d'eau de mer

Etienne DRESSAYRE expose les trois solutions techniques existantes :

- la distillation suivie d'une condensation ;
- l'osmose inverse ;
- l'électrodialyse.

L'Algérie comme l'Espagne se sont résolument lancées dans cette voie, mais l'essentiel de la production se situe au Moyen-Orient.

Le dessalement permet d'utiliser une ressource inépuisable, souvent à proximité des zones habitées. Toutefois, son coût énergétique reste très élevé et elle pose des problèmes environnementaux (rejet de saumure ou d'eau chaude, emploi de produits chimiques). Elle n'est envisageable que pour l'eau potable, et représenterait un investissement comparable à celui d'Aqua Domitia.

Débat avec le public

Claude ALLET invite, comme Daniel RINAUDO, à territorialiser l'approche économique. Il signale ensuite que l'apport d'une nouvelle ressource en eau permet de moins solliciter les forages locaux et de les dédier à l'eau potable.

Jacques CORNET, hydrogéologue, témoigne que l'eau de mer dessalée doit subir un traitement de re-minéralisation pour que son goût devienne acceptable.

Jean-Claude FAVIER souhaite savoir si BRL et son actionnaire SAUR réalisent des profits et s'étonne que les avis favorables à Aqua Domitia soient surreprésentés à la tribune.

Claude ALLET confirme que SAUR participe à 49 % au capital de BRL. Toutefois ses dividendes restent contrôlés par les collectivités, majoritaires, et se limitent à 3,1 %. La *holding* réinvestit en outre tous les résultats dans les réseaux.

Philippe MARZOLF indique que plus de 75 acteurs sur les 80 rencontrés pour organiser ce débat étaient favorables à Aqua Domitia. Pour autant, des opinions contradictoires s'expriment depuis le début de ces rencontres, en séance mais aussi sur Internet et dans les cahiers d'acteurs. La CPDP recherche du reste moins le nombre que la qualité des arguments.

Thierry RUF estime que l'émergence d'un véritable débat contradictoire sur un sujet aussi complexe nécessite quelques années, comme l'a montré l'expérience espagnole.

Jean-Pierre VIGUIER, Directeur de l'environnement au Conseil régional, assure que les avis défavorables seront analysés avec attention. La participation, bien que limitée, lui semble encourageante. Les décideurs semblent tous attachés à une combinaison de solutions, mêlant Aqua Domitia, des économies d'eau et la recherche de nouvelles ressources souterraines. Le débat est appelé à se poursuivre sur la pondération de chacune, y compris localement.

Un intervenant juge anormal que le Salagou, payé par l'Etat, ne soit exploité qu'à hauteur de 10 % alors qu'il pourrait répondre aux besoins d'une partie de la région.

Sébastien FOREST argue que le Conseil général, propriétaire de l'ouvrage, ne dispose de données climatiques que sur 40 ans et souhaite donc une gestion prudente.

Agnès GIZARD-CARLIN avance que le Rhône, où puisera Aqua Domitia, connaît lui aussi des variations d'approvisionnement.

La séance est levée à 21 heures 30.